

Rapport de recherche pour le cours « méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales »

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

Étude qualitative sur les objectifs de l'association Binational

Université de Neuchâtel
Master SHS – Cours du tronc commun

Prof. J. Dahinden

Juillet 2009

Martina Rothenbühler

Tables des matières

Introduction	1
Présentation de l'association	1
Aspects méthodologiques	2
Analyse et éléments de réponses	5
Mission interne de l'association Binational	5
Mission publique de l'association Binational	8
Réseau social de l'association Binational	10
Graphique du réseau social de l'association Binational	11
Conclusion	13
Discussion	15
Bibliographie	16
Annexes	17
Grille d'entretien pour la saisie du réseau social (générateur de noms)	17
Grille d'entretien pour les entretiens	18
Liste des codes	18
Graphique de la « mission interne »	19
Graphique de la « mission publique »	20

Introduction

En 2008, plus d'un tiers des mariages contractés en Suisse étaient binationaux, c'est-à-dire 6'605 Suissesses et 8'423 Suisses ont épousé une personne ayant une autre nationalité. De nombreuses agences de consultation offrent une aide lorsqu'il s'agit de surmonter les obstacles d'ordre juridique, social, culturel et financier dont sont confrontés ces couples et familles. Au niveau social et politique, l'association Binational traite les défis des couples et familles binationaux en Suisse.

Cette association, fondée en 1980 et dont le siège se trouve à Zurich, a comme objectif d'améliorer la situation légale et sociale des couples et familles binationaux qui vivent en Suisse ainsi que de promouvoir la solidarité et les réseaux sociaux entre les couples binationaux. Ces objectifs ne sont pas spécifiés davantage ni sur le site Internet de l'association, ni dans ses brochures. Il n'est donc pas spécifié en quoi consiste le soutien de la solidarité ou l'amélioration de la situation des couples binationaux en Suisse, quels sont les moyens pour l'atteindre ou comment elle fait pour promouvoir l'acceptation des mariages binationaux.

Ces questions sont abordées dans le présent travail. L'étude s'intéresse aux objectifs de l'association Binational et aux moyens utilisés par ses membres ainsi que son comité directeur pour les atteindre. Ce travail de recherche essaie de donner quelques éléments de réponses à la question, à quels besoins l'association Binational répond et comment elle y répond à partir de données recueillies entre novembre 2008 et mars 2009. L'étude veut découvrir comment les objectifs sont compris et transposés au sein de l'association et comment l'association s'organise pour y répondre. Elle essaie d'explorer les processus qui sont reliés à ces objectifs et à leur réalisation.

Cette étude fait l'objet du rapport final du séminaire « méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales » qui a eu lieu pendant les semestres d'automne 2008 et printemps 2009 à l'Université de Neuchâtel.

Présentation de l'association Binational

L'association Binational se présente sur son site Internet comme organisation lobbyiste (www.ig-binational.ch). Il s'agit aussi d'une communauté d'intérêts qui s'adresse aux couples binationaux. La représentation des intérêts des couples et des familles binationaux représente donc un objectif de l'association. En plus de cela, l'association veut promouvoir la solidarité et les liens entre les couples binationaux. L'association comprend un comité directeur et compte environ 250 membres. Les membres du comité directeur, qui consiste actuellement de trois femmes, viennent de diverses régions de la Suisse alémanique. Elles sont toutes mariées avec un homme qui a une nationalité différente à la leur. La durée de leur engagement bénévole pour l'association varie de deux à quinze années. Aucun des membres du comité directeur n'en faisait donc déjà partie lors de la fondation de l'association en 1980.

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

L'association Binational n'offre pas de consultations au publique. Ce service est réservé aux membres, qui payent 60.- francs de cotisation annuelle. En plus des délibérés offerts, les membres reçoivent l'abonnement du bulletin de l'association qui paraît quatre fois par année. Ce feuilleton consiste d'informations venant du comité directeur, de contributions des membres ou d'articles de journaux se référant à un thème concernant le domaine de l'association. En plus de cela, l'association produit un dossier sur un thème spécifique deux fois par année.

Les membres ont la possibilité de se rencontrer lors de séances des groupes de rencontre. Ces trois groupes de rencontre se trouvent à St. Galle, à Zurich et à Berne. Chaque groupe de rencontre est présidé par un membre de l'association Binational. Les séances de ces groupes de rencontre sont généralement organisées par quatre à cinq membres de l'association et ont lieu quatre fois par année. Dans les trois villes, les rencontres ont lieu dans un centre communautaire. Le groupe de rencontre de Berne est présidé ad interim par la présidente du comité directeur de l'association. Ce groupe a eu sa dernière séance en Juin 2008.

Aspects méthodologiques

Cette étude base sur trois entretiens menés en novembre et en décembre 2008 ainsi que sur la saisie d'un réseau réalisée en mars 2000. Les trois entretiens ont été menés en suisse allemand. Les extraits qui sont cités dans cette étude ont été traduits. Le premier entretien mené a été effectué avec une personne qui est membre de l'association Binational depuis 2008. Il s'agit d'un homme suisse (Ch.), qui a une partenaire latino-américaine. Un deuxième entretien a eu lieu avec la présidente de l'association (H.). Elle effectue cette tâche depuis quinze ans. Finalement, un troisième entretien a été mené avec une femme suisse (M.), qui est membre de l'association depuis cinq ans et qui est mariée à un homme africain. En outre, une analyse de réseau de l'association devrait permettre de mieux pouvoir donner quelques éléments de réponses aux questions de recherche. Le réseau social a été capté selon les informations de la présidente du comité directeur de l'association Binational.

Le choix des partenaires pour effectuer les entretiens et pour la saisie du réseau social a été fait à partir de réflexions pragmatiques et théoriques. Il était prévu de faire le premier entretien qualitatif avec H., la présidente du comité directeur de l'association. En tant que présidente, on peut supposer que cette personne a des connaissances approfondies de l'association, de ses objectifs et des possibilités pour les atteindre et est donc en mesure de donner une première piste de réponses à la question de recherche. La raison pour le choix de cette personne cible était donc de nature théorique. Or, cette personne cible n'était pas disponible pour faire un entretien qualitatif pour des raisons temporelles. Elle a cependant conseillé de faire l'entretien avec un membre du groupe de rencontre de Berne. Cette démarche du choix de la personne à interviewer (Ch.) était donc plutôt de nature « boule de neige ». Les données saisies lors de cet entretien ne suffisaient cependant pas à pouvoir répondre à la question de recherche, puisque la première personne interviewée (Ch.) n'a pas pu répondre à toutes les questions qui lui ont été posées. Il ne connaissait par exemple pas tous les moyens utilisés ou qui auraient pu être utilisés par l'association pour

représenter les intérêts de ses membres au niveau politique ou culturel. Pour cette raison, les questions concernant cet aspect ont été modifiées en sorte que Ch. a exprimé ses attentes envers l'association en ce qui concerne la mission politique et culturelle de l'association Binational. Ces réponses, quoique intéressantes, n'ont pas suffi à découvrir la manière dont l'association répond aux besoins de ses membres. C'est pour cela qu'un deuxième entretien a été effectué, cette fois-ci avec H., la présidente du comité directeur de Binational. Au cours de cet entretien il s'est avéré qu'il existe « un noyau dur » au sein du groupe de rencontre à Berne, qui consiste de quatre femmes. H. préside ce groupe de rencontre ad interim, mais ne participe pas activement aux séances.¹ Or, comme l'importance de l'existence de ces groupes de rencontre avait été soulignée durant les deux entretiens déjà effectués à ce moment-là, on peut supposer qu'ils contribuent également à la réalisation des objectifs de l'association et que davantage d'informations à leurs sujets pourraient être pertinentes pour répondre à la question de recherche. C'est pour cela qu'un troisième entretien a été fait. De nouveau, le choix de la personne à interviewer se base sur une recommandation de la présidente du comité directeur.

Il est important de mentionner ici que le choix des interlocuteurs a servi à développer des éléments de réponses à la question de recherche et non à représenter les membres ou les avis de ceux-ci. L'échantillonnage a été effectué selon le *sampling* théorique, qui consiste entre autre à faire une autocorrection permanente lors du processus de recherche, en adaptant le choix des personnes interviewées à plusieurs reprises afin de trouver des données additionnelles permettant de trouver une piste de réponse à la question de recherche (Charmaz 2001 : 689). L'échantillonnage théorique représente donc un premier aspect de la démarche itérative adoptée dans ce travail de recherche. En même temps il est clair que l'échantillonnage « risque de ne pas représenter le tout » (Becker 2002 : 119).

Les trois interviews menées étaient des entretiens semi-structurés, dont les questions et les thèmes abordés étaient notés dans une grille d'entretien. Les entretiens semi-structurés ont permis de donner une certaine structure à l'entretien et de contrôler le déroulement de l'interview, sans pour autant limiter l'entretien aux questions se trouvant dans la grille ou empêcher les personnes interviewées d'ajouter des informations supplémentaires. Les questions ont du être suffisamment générales afin de pouvoir couvrir un vaste choix d'expériences et en même temps assez précises pour pouvoir explorer les expériences spécifiques des participants (Charmaz 2001 : 679). La grille d'entretien s'est avérée être un outil pratique pour recueillir des données tout en restant dans le thème. Au-delà des questions concernant l'association Binational, la grille d'entretien comprenait aussi une partie biographique. Ces questions aident à prendre en compte le contexte de l'entretien, le contexte de la vie du répondant, les aspects contextuels de l'étude et du problème de recherche dans le moment sociétal et historique (Charmaz 2001 : 678). Les questions qui ont été posées aux trois interlocuteurs ont été modifiées légèrement au cours de la saisie des données à cause de nouvelles informations qui ont été récoltées lors des entretiens précédents. Ainsi, il a par exemple été

¹ Il s'est avéré plus tard que la dernière séance du groupe de rencontre avait eu lieu en juin 2008. Au moment de rédiger le présent travail, le programme « actuel » du groupe de rencontre, qui est publié sur le site Internet de l'association, est celui du printemps 2008 (état : 03.07.09).

possible de poser des questions concernant les contacts privés au sein du « noyau dur » du groupe de rencontre à Berne. Les entretiens ont donc servi à récolter des informations, mais ont aussi eu une tâche exploratrice.

Les entretiens ont été transcrits en suisse allemand. Ainsi, les données n'ont pas du être traduites deux fois, c'est-à-dire du suisse allemand au bon allemand, et ensuite du bon allemand au français pour la rédaction de cette étude. Cette décision fonde sur le fait que chaque écriture de textes (et donc chaque traduction) et une interprétation et crée ainsi une nouvelle réalité (Flick 2006 : 83). Il s'agit d'une transcription exacte, qui ne prend cependant pas en compte la communication non-verbale, les hésitations et les pauses. Les trois textes ont ensuite été analysés en appliquant le codage théorique selon Strauss, qui sert à développer la théorie ancrée (Flick 2006 : 296). Le codage théorique a été fait à l'aide du programme atlas-ti. Ce programme d'analyse de données qualitatives base sur la théorie ancrée et le codage théorique de Strauss (Flick 2006 : 349). Le programme conçoit à relier les codes à des citations et des passages de textes. En visualisant les liaisons entre les différents codes et citations, ce genre de programmes peut faciliter une analyse et augmenter la transparence d'une recherche.

Le codage théorique prévoit qu'on différencie entre le codage ouvert (open coding) qui se fait au début, le codage axial (axial coding) et le codage sélectif (selective coding), qui se fait à la fin. Il ne s'agit point d'un processus linéaire, au contraire, on fait des vas et viens constants, car on avance et on retourne dans le texte. Les codes sont d'abord formulés proche du texte et deviennent plus abstraits au fur et à mesure qu'on avance dans l'analyse (Flick 2006 : 296). On doit ensuite faire des catégories à partir de ces codes et formuler leur liaison. Les impressions qu'on a lors de ces processus, les associations, les questions et les idées sont notées dans le mémo, qui lui aussi peut être relié aux codes.

La première phase de l'analyse des données a donc consisté à faire un codage ouvert. Selon Flick, le codage ouvert prévoit qu'on segmente et sépare les phrases et les paragraphes particulièrement pertinents ou peu clairs (Flick 2006 : 298). Cette procédure permet entre autre de mieux comprendre le texte et de créer une base pour la suite de l'analyse, puisque chaque séquence est ensuite expliquée par un ou plusieurs codes. On peut faire le codage ouvert à divers degrés de détail : par ligne, phrase, paragraphe, etc. Ensuite, chez le codage axial, il faut différencier et améliorer les catégories qui résultent du codage ouvert. Il s'agit d'un processus de relier des sous-catégories à des catégories, et permet ainsi de faire des familles de catégories. Le codage sélectif est le troisième pas du codage théorique. On continue le codage axial à un niveau plus abstrait. Le résultat devrait être une seule catégorie centrale et un seul phénomène (Flick 2006 : 302).

Comme il a été mentionné plus haut, l'étude se base aussi sur une analyse du réseau social de l'association Binational. Celui-ci a été saisi à l'aide d'un générateur de nom. Le fait que H., la présidente du comité directeur de l'association Binational, est un même temps la directrice ad interim du groupe de rencontre à Berne, a déterminé le choix de la personne à interviewer pour la saisie du réseau social. Elle connaît les structures de l'association, mais aussi les membres qui se retrouvent à Berne. Les questions ont été posées selon la structure de l'association, par exemple en posant des questions concernant les fonctions et la répartition des tâches au sein du comité directeur, les devoirs des membres actifs et la collaboration avec d'autres institutions. Ainsi, les données recueillies devraient

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

permettre de découvrir l'impact du réseau social sur la réalisation des objectifs de l'association et en même temps permettre de donner une piste de réponses en ce qui concerne l'influence de l'association sur les relations sociales privées et institutionnelles des membres. La saisie du réseau social se limite aux relations institutionnelles et privées au sein de l'association Binational, c'est-à-dire que les noms générés sont tous reliés d'une manière ou d'une autre à l'association Binational. H. n'a pas été demandée de fournir des renseignements sur les éventuelles relations entre ses alters, puisque qu'on peut supposer qu'elle n'a pas forcément de bonnes connaissances des relations à l'intérieur de ce réseau (Degenne/Forsé 1994 : 29). Cette supposition est soulignée par le fait qu'il ne s'agit pas d'un réseau social privé et donc pas forcément de relations fortes, ce qui diminue la probabilité que les alters se connaissent bien (Granovetter 1973 : 1362). La visualisation du réseau social a été fait au moyen du programme Social Networks Visualizer (SocNetV), un programme d'analyse et de visualisation de réseau social qui peut être téléchargé gratuitement.

Analyse des données et éléments de réponses

Le codage ouvert des trois textes des entretiens a abouti à 174 codes, dont sept étaient des codes in vivo. En supprimant les passages de textes qui n'étaient pas pertinents pour répondre à la questions de recherche, en reliant les codes similaires et en les abstrayant à plusieurs reprises, le nombre de codes a pu être diminué à 53 codes. Ces codes ont ensuite été reliés entre eux et regroupés dans des familles, en se demandant quelles sont les causes et les conséquences d'un phénomène, quelles sont les stratégies qui en résultent et dans quel contexte ces phénomènes ont lieu. Cela a facilité la mise en place de structures de liaisons entre les phénomènes, entre les concepts et les catégories. Dans un premier temps, il existait douze familles de codes. Après avoir abstrait les familles de codes, il restait les huit familles suivantes : couples binationaux, difficultés, échange, participation, publicité, représentation, réseau social institutionnel, réseau social privé. Finalement, lors du codage sélectif, les familles ont été regroupées afin de créer deux « superfamilles », c'est-à-dire deux phénomènes distincts. Il s'agit des deux aspects « mission publique » et « mission interne » qui vont être explicités ci-dessous.

Lors des entretiens, il s'est avéré que le réseau social semble jouer un rôle important au sein de l'association Binational, un aspect que cette étude va essayer de montrer. La saisie du réseau social permet d'explorer davantage les processus de réalisation des objectifs de l'association Binational et son analyse offre donc des éléments de réponse qui peuvent être intéressants. L'analyse du réseau social de l'association Binational sera abordée après les explications concernant les deux phénomènes « mission interne » et « mission publique ».

Mission interne de l'association Binational

Les groupes de rencontre servent à promouvoir la solidarité entre les membres de l'association : « les groupes de rencontre, ils sont surtout là pour promouvoir la solidarité entre les membres, entre des personnes qui ont des

situations similaires, afin qu'ils voient que leur situation n'est pas unique, mais que beaucoup d'autres la partagent » (H.). Cet encouragement de la solidarité au sein des groupes de rencontre est transposé avant tout par des échanges entre les membres. Le terme « s'échanger » a été nommé à plusieurs reprises par M. et de Ch. L'échange avec des personnes ayant fait des expériences similaires semble être un besoin et une motivation à être membre de l'association : « en faite, ça me suffit de pouvoir m'échanger avec des personnes » (M.). En lui demandant, ce qu'elle attendait de l'association avant d'avoir été à la première séance du groupe de rencontre, elle a répondu, qu'elle avait pensé « qu'on pouvait s'échanger » et que pour elle, l'échange était la raison principale d'y aller, afin de « voir comment les autres font ça ». La possibilité de pouvoir s'échanger peut donc être une motivation à aller à une séance d'un groupe de rencontre. L'échange par rapport à des expériences similaires, « la possibilité de s'échanger avec des personnes qui ont aussi vécu ça » (Ch.), peut présenter un enrichissement personnel. Les membres peuvent donc profiter des expériences des autres : « je pense que c'est une plateforme où il y a des personnes qui ont beaucoup d'expériences et un grand Knowhow sur des choses qu'il faut savoir en étant en partenariat binational » (Ch). Les autres membres, qui « connaissent déjà beaucoup, qui savent déjà beaucoup » (M.) et qui permettent à l'individu de « recevoir des conseils qui sont vraiment bons » (M.), semble représenter un gain personnel. En même temps, les expériences similaires peuvent représenter un intérêt commun entre deux personnes et donc promouvoir la solidarité entre eux. La vie dans un couple binational est décrite comme étant « un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent » (M.). On peut supposer que cette déclaration est fondée sur la connaissance d'autres personnes vivant en couple binational. L'échange peut aussi être une stratégie : « je pense que c'est toujours important de s'échanger, peu importe du domaine » (M.). Des expériences positives en ce qui concerne l'échange dans d'autres domaines de la vie peuvent donc engendrer une attitude positive envers les échanges qui ont lieu au sein du groupe de rencontre. Se renseigner et discuter, recevoir des conseils et des informations d'autres personnes ayant fait des expériences similaires sont des stratégies qui ne se limitent pas aux groupes de rencontre.

Les groupes de rencontre permettent aussi de faire de nouvelles connaissances, un aspect qui semble également être important pour les membres de l'association. Le fait de « connaître de nouvelles personnes, avec lesquelles on peut se rencontrer plus tard [...] et qu'on n'aurait peut-être pas rencontrées autrement » (M.) permet d'agrandir le réseau social privé des membres de l'association. Cela semble être une possibilité pour les personnes « qui n'ont pas encore beaucoup de relations de pouvoir agrandir leur réseau social » (Ch.). Certaines relations vont au-delà des groupes de rencontres et sont définies d'être de « nature privée » (M.). Ceci semble être surtout le cas chez « le noyau dur » (H. et M.) du groupe de rencontre à Berne, dont M. dit qu'elle en fait partie. Ces quatre femmes se rencontrent maintenant également indépendamment des séances du groupe de rencontre. Cela peut être du au fait que le groupe de rencontre a eu sa dernière séance en juin 2008 et qu'en raison de cela quelques membres se rencontrent dès lors « en privé » (M.). Il semble qu'il existe une distinction entre la perception des rencontres qui ont lieu lors des séances du groupe de rencontre et les rencontres qui se font en dehors. Ces contacts privés ne sont pas comptés comme faisant partie de l'association : « Ça, ça n'a rien à voir avec l'association, ça c'est plutôt au niveau privé » (M.). Ces contacts privés peuvent être motivés par des expériences similaires et des points communs, comme

par exemple la nationalité du partenaire. En effet, « avant tout on se retrouve avec des autres qui ont peut-être un partenaire qui vient du même pays que soi-même » (M.). Ces rencontres n'ont cependant pas lieu lors des séances du groupe de rencontre. Les partenaires étrangers ne participent en générale pas aux activités du groupe de rencontre ; les membres qui y participent sont « assez homogènes en ce qui concerne la nationalité, le genre et la langue » (H.). Il s'agit avant tout de femmes Suisses vivant dans la région de Berne. Cette sélection est aussi visible au sein du comité directeur, puisque, jusqu'à présent, aucun homme ne s'est intéressé à ce devoir. L'absence des partenaires étrangers aux séances du groupe de rencontre est expliquée par le choix des thèmes, qui n'intéressent souvent que « la partie Suisse du couple » (H.), le manque de points et d'un langage communs et des intérêts différents. Cela peut s'expliquer que le fait d'avoir des expériences similaires n'est un point commun que pour les partenaires Suisses. Il est aussi possible que seuls les Suissesses et les Suisses éprouvent le fait d'être mariés à une personne étrangère comme étant « quelque chose de spécial » (M.) et donc digne d'être un thème d'échange.

En même temps, « le mélange culturel et la richesse internationale » (M.) lors des séances a été mentionné à plusieurs reprises comme étant un atout des groupes de rencontre. On peut supposer que le « mélange culturel » ne se réfère pas aux différences culturelles dues à des nationalités différentes, mais plutôt aux faits qu'on « rencontre des gens qu'on n'aurait pas rencontrés autrement » (Ch.). Il se pourrait aussi que les thèmes abordés donnent l'impression qu'il s'agit d'un « mélange culturel » et d'une « richesse internationale », alors qu'en réalité c'est le contenu des discussions qui crée cette atmosphère.

La sélection en ce qui concerne la participation aux séances du groupe de rencontre est aussi expliquée par des différences culturelles entre les Suisses et les étrangers : « C'est peut-être naturel que tu parles surtout avec les gens qui ont la même culture que toi » (M.). La culture représente ici avant tout la nationalité : « Les partenaires étrangers, ils se retrouvent avec leurs compatriotes, avec des gens qui ont la même culture qu'eux » (M.). La sélection à thème spécifique est un aspect souvent mentionné lors des entretiens. Les personnes interviewées s'expliquent cela avec « une différence d'intérêts entre les Suisses et les Non-Suisses » (H.). Seuls deux thèmes ont été mentionnés comme ayant été intéressants pour les partenaires étrangers : le thème « parents d'enfants noirs » et « les mariages chrétiens-musulmans ». Ces thèmes représentent des sujets qui concernent les deux partenaires d'un couple de manière égale. Un autre aspect de ces deux thèmes pourrait être que les partenaires étrangers ne peuvent pas s'échanger sur ces sujets avec leurs compatriotes, puisque le contenu de ces thèmes concerne les deux partenaires d'un couple binational et non seulement une personne. On peut aussi observer une sélection en ce qui concerne le milieu social : « le milieu socio professionnel élevé n'est pas représenté » (H.), c'est-à-dire que la « high society » (M.) n'est pas membre de l'association Binational.

Les membres auraient l'occasion de s'engager pour l'association, par exemple en organisant des séances du groupe de rencontre. Or, « la majorité des membres est passive » (H.), ce qui pourrait être la raison pour « la pause » (H. et M.) du groupe de rencontre à Berne. Le manque d'engagement des membres de l'association est expliqué par la charge temporelle et le « manque d'intérêt à écrire quelque chose pour le bulletin » (Ch.). Le nombre restreint des membres qui participent activement aux groupes des rencontres est décrit comme étant un fait naturel, inhérent aux

associations : « Tu sais, ça existe, c'est comme dans chaque association » (M.). La charge temporelle, qui est liée aux devoirs au sein de l'association, peut être un découragement pour s'engager. Comme il n'y a pas assez de personnes actives, H. préside ad interim le groupe de rencontre, ce qui mène à un « mélange nécessaire des devoirs, mais qui n'est pas bon » (H.). Le comité directeur voudrait laisser ses membres organiser eux-mêmes les groupes de rencontre.

Une autre explication pour le manque d'engagement est la durée de la relation avec le mari ou l'épouse. « Beaucoup de gens s'intéressent [à l'association] au début de la relation, quand c'est très actuel. Après, ils ne viennent plus ». (H.). La majorité des membres qui participent aux séances des groupes de rencontre se trouvent dans la « deuxième phase de la relation » (H. et M.). Cette « deuxième phase de la relation » est délimitée de la « première phase de la relation » (H.) par le fait que les « premières difficultés [d'ordre juridique] sont surmontées » (H.). Peu de membres se trouvent donc dans la phase de la préparation du séjour ou du mariage. Selon M., la « deuxième phase de la relation » commence après le mariage et dure cinq à dix ans. Chaque phase a ses propres thèmes. L'association Binational « traite surtout les thèmes qui sont actuels lors de la deuxième phase de la relation » (Ch.). M. pense que le « noyau dur » du groupe de rencontre se trouve maintenant dans la « troisième phase » (M.). À ce stage-là, « d'autres thèmes sont actuels » (M.). Ces quatre femmes ont toutes des enfants. Comme les problèmes, qui sont par exemple reliés aux enfants, sont traités pour la première fois lors de la « deuxième phase de la relation », il se peut que ce thème soit saturé dans la « troisième phase de la relation ». Cela pourrait expliquer le manque d'intérêt du « noyau dur ». On peut aussi supposer, en reprenant l'exemple avec les enfants, qu'il existe d'autres possibilités pour s'échanger. Le fait d'avoir des enfants n'est pas un aspect dont seuls les couples binationaux en sont concernés. La durée de la relation peut sûrement aussi diminuer l'impression, que le fait d'être marié à une personne étrangère, est « quelque chose de spécial » (M.). Le fait d'éprouver le mariage comme étant une « chose qui devient de plus en plus normal » (M.) diminuerait donc l'intérêt et donc l'engagement pour l'association.

Mission publique de l'association Binational

L'association Binational a, en plus de promouvoir la solidarité entre ces membres, c'est-à-dire la « mission interne » qui a été décrite plus haut, une « mission publique ». Il s'agit avant tout de la représentation des intérêts des membres de l'association et des couples binationaux en général. Les informations recueillies lors des entretiens avec les deux membres de l'association, M. et Ch., se limitent avant tout à des déclarations sur l'importance d'être représenté au niveau politique et culturel. Ils justifient cette importance par l'influence restreinte à niveau individuel : « Cela me paraît important, de représenter ces choses en collectivité, parce que l'individu n'est pas écouté » (Ch.). Selon M. « la contribution des couples binationaux en ce qui concerne l'intégration » est méconnue par la société. Elle considère ses expériences comme ressource dont la société pourrait profiter, si elle les reconnaissait. Le fait d'être mariée à un homme étranger « est une prestation à la société », puisque les coûts de l'intégration sont

diminués. En plus de cela, les couples binationaux ont un « effet d'apprentissage » (M.) que les autres personnes n'ont pas et qui pourrait aussi représenter une ressource pour la société. Elle définit donc les devoirs de l'associations au niveau politique et culturel avant tout par des travaux de sensibilisation, « de faire un statement » (M.). Ceci peut avoir lieu à différents endroits et de manières différentes : Le lobbying lors de décisions politiques comme la convention de Schengen, les discussions avec des parlementaires ou l'organisation et la réalisation de stands pendant une campagne de sensibilisation en sont des exemples. Selon M., l'association fait son possible pour remplir ces tâches. Ni elle, ni Ch. trouvent nécessaire que l'association fasse plus sur le plan politique. Cette impression de saturation politique pourrait être motivée par le fait que les décisions politiques sont éprouvées comme étant des processus complexes, où l'individu ou une seule association est impuissante : « La plupart du temps, tu ne peux rien faire. Il ne te reste qu'à assumer » (Ch.).

Les possibilités de l'association Binational de remplir ce devoir publique, la « mission publique », sont cependant restreintes à cause de raisons financières, personnelles et temporelles : « La représentation des intérêts ne peut pas être faite gratuitement » (H.). Selon H., il est difficile de recevoir un soutien financier et les contributions des membres ainsi que les dons ne suffisent pas à remplir cette tâche correctement. Quelques projets sont financés par l'état, au moyen de crédits d'intégration. Les campagnes de sensibilisation exigent aussi du temps, dont les trois membres du comité directeur « ne disposent pas en masse » (H.) ainsi que du personnel. Toutes les tâches du comité directeur, qui « idéalement seraient réparties sur cinq à sept personnes » (H.) sont actuellement assumées par trois personnes. Le changement fréquent et le nombre restreint des membres du comité directeur représentent donc une difficulté supplémentaire. Une autre difficulté est le bilinguisme. Les trois membres du comité directeur sont tous des femmes vivant en Suisse alémanique. Il n'existe pas non plus de groupe de rencontre en Romandie. H. ne peut pas s'expliquer la raison pour ce manque de représentation en Romandie, mais explique qu'avec la situation actuelle, l'association Binational n'est pas en mesure de s'élargir aussi en Romandie. La traduction des bulletins, des dossiers et des brochures serait trop chère. L'orientation suisse allemande peut aussi être une raison pour laquelle les étrangers participent moins souvent aux activités de l'association. Bien qu'en étant une association qui traite aussi les intérêts des étrangers, la documentation est, avec quelques exceptions, en allemand. Il existe cependant quelques méthodes de campagne de sensibilisation qui sont peu chères et qui sont appliquées régulièrement par l'association Binational. Selon H., la lettre de lecteur, la collaboration avec des agences de consultations pour les couples et les familles binationaux, la rédaction de communiqués de presse ainsi que le contact avec des institutions en sont des exemples. Le réseau social de l'association joue donc un rôle important pour la réalisation de ses objectifs. Comme il sera mentionné plus tard, cet aspect est souligné par la visualisation du réseau social, qui se trouve à la page 11.

Les deux phénomènes ont quelques aspects identiques. La publicité par exemple peut être utilisée pour les deux devoirs de l'association Binational. Elle sert d'un côté à gagner de nouveaux membres et à sensibiliser la population. Les brochures de l'association sont disponibles dans les agences de consultation ou les centres communautaires. Le site Internet informe les personnes intéressées sur les possibilités d'adhésion. De temps en

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

temps, l'association place des affiches dans plusieurs villes en Suisse. Un autre aspect qui influence et est influencé par les deux phénomènes est les difficultés mentionnées plus haut. Les ressources financières restreintes ont un impact sur la « mission interne », mais aussi sur la « mission publique » de l'association Binational. Ceci est aussi valable pour les changements fréquents au sein du comité directeur. En ce qui concerne le bilinguisme ou le multilinguisme, l'influence sur les décisions politiques est restreinte si les informations ne sont faites qu'en allemand.

Réseau social de l'association Binational

Comme il a été mentionné plus haut, la saisie des données du réseau social de Binational a été faite avec un générateur de noms. Après avoir mentionné les noms des personnes ou institutions associées d'une manière ou d'une autre à l'association Binational, H. a été demandé de regrouper les noms. Ainsi, il a été possible de différencier entre cinq groupes différents, ce qui signifie que la personne interviewée divise le réseau social quant à son travail pour l'association Binational en groupes différents. Chez le groupe, qui est représenté par des carrés beiges, il s'agit d'institutions. Les cercles représentent des personnes. Les deux points rouges représentent les membres du comité directeur de l'association, dont H. fait aussi partie. Le « noyau dur » du groupe de rencontre de Berne est représenté par des cercles jaunes. Il s'agit de quatre femmes. Les cercles verts sont des anciens membres du comité directeur. Les deux personnes qui sont marquées par des cercles bleus sont le caissier et une femme qui s'occupe de l'administration des adresses. Ces deux personnes ne sont pas membre de l'association Binational. H., la présidente de l'association, est représentée par le point gris qui se trouve au milieu du graphique.

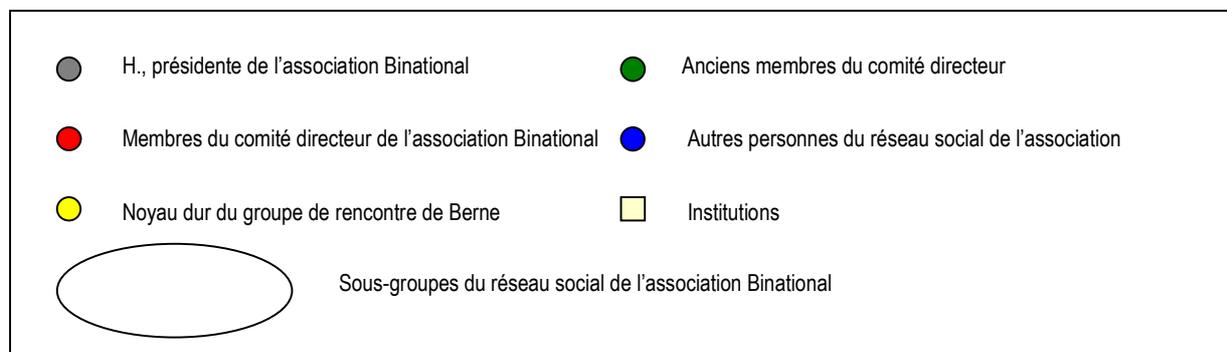
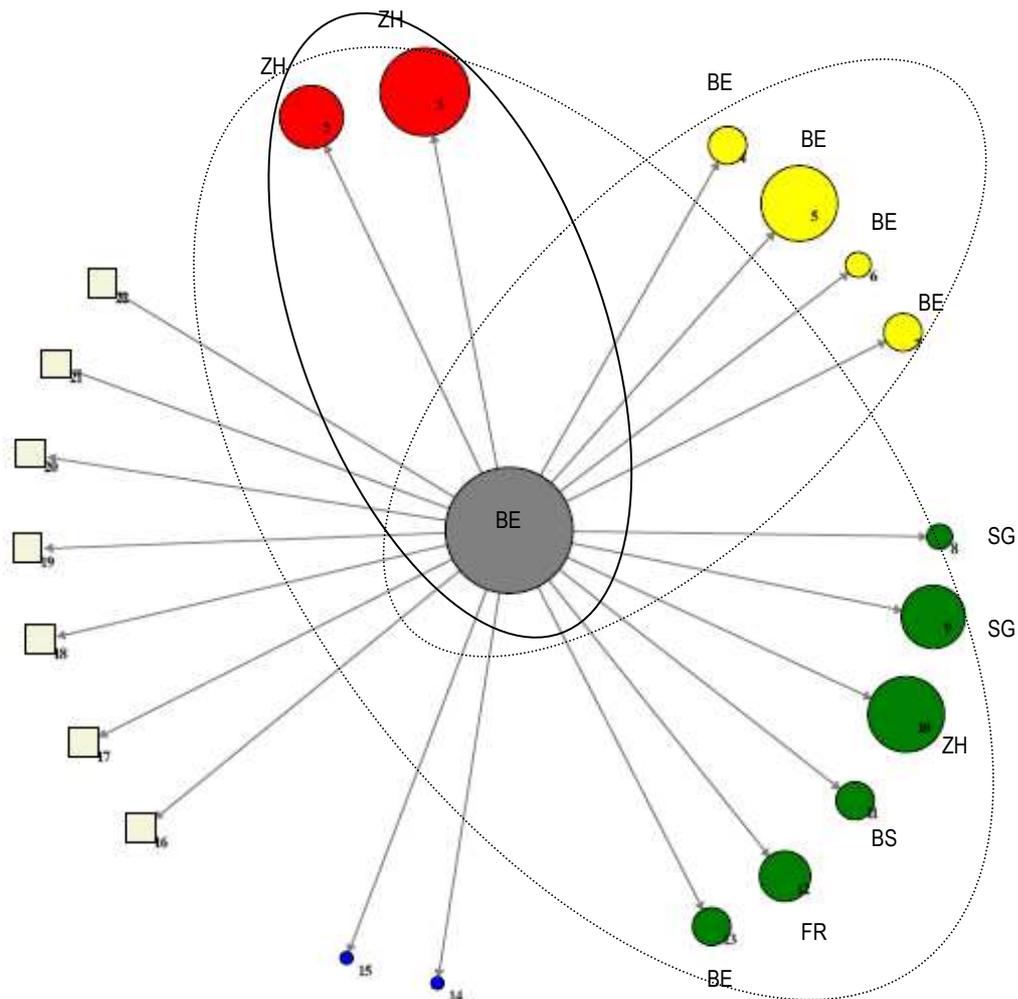
Au sein de ce réseau social existe trois sous-groupes : il s'agit des trois ellipses se trouvant dans le graphique ci-dessous. L'ellipse qui entoure les points rouges et le point gris est le comité directeur comme il se présente actuellement. Le cercle qui entoure le cercle gris et les cercles jaunes représente le groupe de rencontre de Berne, lequel H. préside actuellement ad interim. La plus grande des ellipses représente les contacts mentionnés qui ne font ni partie du groupe de rencontre de Berne, ni du comité directeur actuel et qui n'ont pas non plus de devoir au sein de l'association. Il s'est avéré plus tard que toutes les personnes qui sont représentées par des cercles verts ont fait partie du comité directeur autrefois. Ceci est la raison pour laquelle un troisième sous-groupe a été formé avec toutes les personnes se trouvant actuellement au comité directeur ou qui y ont été autrefois.

Après avoir regroupé les noms, H. a été priée de dire pour chaque nom mentionné à quel point elle se sent proche de cette personne. 10 signifie très proche, 0 signifie pas proche du tout. Cette démarche a été utilisée pour saisir la densité de la relation. Cette densité est visible sur le graphique par la grandeur des cercles. Des cercles grands signifient donc que H. se sent proche de cette personne. Le graphique montre que la présidente du comité directeur a dans chaque sous-groupe au moins une personne dont elle se sent proche. Elle semble avoir des relations bonnes aussi avec les six femmes qui faisaient partie du comité directeur autrefois. Ceci pourrait être un indice que le travail au sein du comité directeur rend les relations existantes plus intensives. Une autre explication pourrait être que les personnes qui sont ou ont été membres du comité directeur se connaissaient déjà avant d'avoir

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

commencé cette tâche. Cela engendrerait une hypothèse additionnelle : les membres du comité directeur sont recrutés au sein du réseau social. En effet, toutes les femmes qui sont actuellement ou qui ont été membres du comité directeur sont membres de l'association depuis plus longtemps. Les membres de l'association peuvent donc représenter des membres potentiels du comité directeur.

Graphique du réseau social de l'association Binational



« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

Les quatre femmes mentionnées comme faisant partie du « noyau dur » du groupe de rencontre de Berne (cercles jaunes) ont toutes un partenaire provenant d'Afrique. Les trois membres du comité directeur de l'association Binational (cercles rouges et cercle gris) ont elles aussi un époux qui a un passeport d'un pays africain. Cinq personnes qui ont fait partie du comité directeur de l'association Binational (cercles verts) sont elles aussi mariées avec un homme africain. Une seule femme qui a été mentionnée est mariée à un homme turc (cercle no. 8). Il existe plusieurs explications à cela. On pourrait interpréter ce fait comme étant une simple coïncidence. On pourrait aussi supposer que les femmes qui sont mariées à un homme africain sont plus sensibles ou plus motivées à faire du bénévolat au sein de l'association Binational. Une autre explication serait que ces femmes se connaissaient avant d'être membre de l'association Binational (par exemple à travers leurs maris). L'adhésion à l'association aurait donc été motivée par le réseau social privé. Il se pourrait aussi que le choix des thèmes intéresse avant tout des femmes qui sont mariées avec un homme africain. Une autre explication serait que le fait, qu'il y ait beaucoup de femmes mariées à un africain, engendre davantage de femmes mariées à un africain à adhérer à l'association. Finalement on peut aussi supposer que ce fait est dû à ce qu'appellent Degenne et Forsé « la structure comme contrainte et effet émergent » (Degenne/Forsé 1994 : 8). La structure de l'association (donc la présence de femmes mariées à un homme africain) pèse sur les choix, les orientations etc. des autres membres selon un déterminisme faible (Degenne/Forsé 1994 : 14). La structure peut donc influencer les membres. En même temps, la structure est l'effet émergent des interactions. Le réseau social peut donc être traité comme structure structurante et en même temps comme structure structurée.

Les sept institutions mentionnées par H. sont dispersées en Suisse alémanique. Il s'agit de trois agences de consultation pour des couples binationaux : Frabina (Berne), Compagna (Bâle) et FIZ (Zurich). Ces trois institutions ne sont pas membre de l'association Binational, mais coopèrent de manière à mentionner l'existence de l'association Binational à leurs clientes et clients. En même temps, Binational informe ces membres de l'existence de ces agences de consultation. Il s'agit en quelque sorte d'une coopération mutuelle, puisque les deux côtés attirent l'attention sur l'autre. Les membres du comité directeur de l'association Binational ne prennent pas contact avec une personne spécifique. La personne de contact varie selon les raisons de la prise de contact. Une forme de coopération avec ces trois institutions est l'entraide lors de l'organisation et la réalisation de campagnes de sensibilisation. Selon H., le contact avec ces institutions s'est établi par des connaissances privées des membres du comité directeur. C'est donc étonnant que les agences de consultation pour les couples binationaux de St. Gallen n'aient pas été mentionnées, puisque deux anciens membres du comité directeur viennent de St. Gallen. Un deuxième aspect surprenant est que H. n'a pas mentionné l'agence de consultations pour les étrangères et les étrangers I. qui se trouve également à Berne. Les entretiens ont eu lieu dans les bureaux de I., puisque H. est la directrice de cette agence. On peut supposer que ce contact est tellement évident aux yeux de H. qu'elle ne l'a pas mentionnée. Une autre institution, qui fait partie du réseau social mentionnée par H., la présidente de l'association, est le Service Social International qui se trouve à Genève. Là aussi, chaque institution informe son public de l'existence et du soutien offert par l'autre. Les institutions mentionnées reçoivent régulièrement des brochures contenant une description de l'association Binational

ainsi que le programme des trois groupes de rencontre. La Commission Fédérale des Étrangers (CFE) a aussi été mentionnée comme faisant partie du réseau social. La coopération avec celle-ci se base sur des ressources financières que reçoit Binational pour certains projets. L'association Binational a reçu à plusieurs reprises une aide financière de la CFE. Le dernier soutien financier a été accordé pour les groupes de rencontre.

L'association Binational est elle-même membre de deux associations. Il s'agit du FIMM (Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants) ainsi que de l'association suisse des droits de la femme (ADF). Un membre de l'association Binational, qui participe activement au groupe de rencontre à Zurich, est membre du comité directeur de FIMM. Cela peut faciliter le flux des informations et permet aussi un échange qui peut être fructifiant.

Conclusion

Le présent travail ne donne qu'une première piste de réponses à la question de recherche de cette analyse. C'est aussi la raison pour laquelle qu'il n'est pas possible de présenter une théorie élaborée, mais plutôt différents éléments de réponses, qui pourraient engendrer une théorie en les développant davantage, mais qui risqueraient aussi d'être rejetés par la suite de l'analyse. La présente étude ne représente donc que la première phase d'un processus d'analyse itératif. Afin de pouvoir répondre aux questions en suspens et afin de comprendre les contradictions, il serait nécessaire de refaire du terrain, pour saisir davantage de données et en permettant ainsi de vérifier les concepts élaborés. L'analyse et la collecte de données devraient idéalement être simultanées. Ce va et vient constant, une démarche inhérente à la théorie ancrée, permettrait de reposer des questions peu claires, mais aussi sur de nouvelles thématiques aux personnes qu'on a déjà interviewées (Charmaz 2001 : 682). En reposant des questions, il serait sans doute possible de renforcer l'analyse des processus qui mènent à la réalisation des objectifs de l'association Binational.

Un premier élément de réponse à la question de recherche est donné par l'analyse du réseau social. Le réseau social semble jouer un rôle important au sein de l'association, mais aussi pour l'association. En même temps, la structure de l'association semble influencer le réseau social de l'association, mais aussi celui de ses membres. D'une part, les membres du comité directeur ainsi que les membres de l'association mettent parfois à disposition leur réseau social privé pour réaliser les objectifs de l'association à niveau politique et culturel. Ceci est une ressource pour l'association Binational, puisque ça peut rendre possible de nouveaux contacts et peut faciliter le flux d'informations avec des contacts déjà existants. Le réseau social privé peut aussi être une ressource interne, par exemple lorsqu'il s'agit de trouver de nouveaux membres pour le comité directeur. De l'autre côté, le réseau social peut aussi être une conséquence de l'association en général et de sa structure en particulier. Les groupes de rencontres promeuvent de nouvelles connaissances et donc un accroissement du réseau social privé des membres de l'association Binational.

Comme il a été souligné plus haut, les besoins des membres et les objectifs de l'association peuvent être regroupés dans les deux phénomènes « mission interne » et « mission publique ». Quoique les réponses des interviewés à la question, à quels besoins l'association répond, ont quelques éléments similaires, ils présentent néanmoins des aspects fondamentaux différents. Ch. et M., deux membres de l'association, mettent l'accent sur la possibilité de pouvoir s'échanger, de rencontrer des personnes ayant fait des expériences similaires et de faire de nouvelles connaissances, alors que H., la présidente du comité directeur, met en avant la représentation des intérêts ainsi que le devoir politique et culturel de l'association. Cette différence d'orientation en ce qui concerne les objectifs de l'association peut être motivée par les positions des personnes interviewées au sein de l'association. L'aspect politique et culturel, par exemple l'organisation et la réalisation de campagnes de sensibilisation, la rédaction de lettres de lecteur ou des brochures, représente des devoirs des membres du comité directeur. Ceux-ci ne participent généralement pas aux séances des groupes de rencontre.

La « mission interne » de l'association, c'est-à-dire de rendre possible les échanges et de promouvoir la solidarité entre les membres, paraît être un atout de Binational. Les échanges avec des personnes ayant fait des expériences similaires semblent représenter une motivation pour adhérer à l'association et pour visiter les séances du groupe de rencontre. Dans ce cas, les raisons pour s'intéresser à l'association Binational sont d'ordre personnel et non pour des buts politiques ou culturels. L'association répond donc aussi à des besoins personnels, quoique avant tout aux besoins personnels de femmes suisses. Cette sélection peut être éprouver comme étant une contradiction avec l'objectif de promouvoir la solidarité. Pourquoi est-ce que l'association n'arrive pas à engager les partenaires étrangers plus fortement ? Que devrait-elle faire pour atteindre d'autres groupes ? Comment pourrait-elle engager plus de membres activement dans ses objectifs ? Quels impacts aurait-ce pour répondre aux besoins des membres ? Pour répondre à ces questions, il serait nécessaire d'avoir plus de données, par exemple l'avis d'un partenaire étranger, ou la perspective d'un membre passif, c'est-à-dire qui ne participe pas aux séances du groupe de rencontre.

On pourrait confondre cette « mission interne » avec un groupe d'entraide. Or, le comité directeur combat cette image. Pour H. il est important de souligner que l'association Binational n'est pas un groupe d'entraide, mais une association qui a avant tout un devoir à niveau culturel et politique. Les groupes de rencontre ne représentent donc pas l'objectif principal de l'association. La primordialité de la « mission publique » ne semble cependant pas être partagée par tous les membres. Ceci peut être dû au fait que les membres ne sont guère confrontés à la réalisation de devoirs à niveau politique et culturelle. Cette tâche est surtout accomplie par le comité directeur. Le focus sur les échanges et donc la pondération plus grande de la « mission interne » dans cette étude pourrait être dû au choix des personnes interviewées. La pondération serait sûrement différente si on avait interviewé un deuxième membre du comité directeur ou si on incluait la perspective d'une ou plusieurs institutions avec lesquelles l'association collabore.

Discussion

Il n'est pas possible de reprendre tous les points de discussion et toutes les réflexions méthodologiques qui sont survenus lors de la réalisation de cette étude. Il s'agit d'explicitier quelques aspects de la recherche qualitative qui ont semblé être particulièrement intéressants lors de la réalisation du présent travail. Ces réflexions seront ensuite mises en lien avec le choix des textes analysés pour cette étude.

Selon Dezin et Lincoln, la recherche qualitative s'intéresse à la nature de la réalité, qui est construite socialement (Denzin/Lincoln 2005 : 10). Depuis la crise de la représentation dans des années '90, beaucoup de chercheurs qualitatifs prétendent qu'il n'existe donc pas de réalité qui puisse être mesurée. Il n'est donc pas possible de capter les expériences vécues de façon correcte (Flick 2006 : 84). Cette opinion a des conséquences très larges, aussi pour le chercheur lui-même. On peut supposer que l'influence du chercheur sur la recherche en général et les textes produits en particulier varie selon les méthodes utilisées pour recueillir des données. Il ne suffit donc pas d'être réflexif en ce qui concerne le contenu des entretiens (quoi), mais aussi en ce qui concerne la manière dont sont effectués les entretiens (comment). On suppose donc que la neutralité n'est pas possible lors d'un entretien qualitatif (Fontana/Frey 2005 : 696). Chaque entretien, chaque observation sont des produits (Olivier de Sardan 2003 : 20). Avec chaque texte, on produit de nouvelles réalités. Que se passe-t-il en traduisant la réalité dans un texte, et en retraduisant les textes pour en créer une nouvelle réalité (Flick 2006 : 83) ? Chaque chercheur regarde l'autre et le monde à travers de lentilles qui sont influencées par sa langue, sa race, son genre, sa classe sociale et son ethnicité (Denzin/Lincoln 2005 : 21). Le chercheur est toujours situé socialement et il n'existe donc pas de chercheur sans valeur. En conséquence, il n'existe pas d'observations objectives.

Il faut de la réflexivité par rapport aux valeurs, mais aussi par rapport aux méthodes et aux instruments utilisés. L'observation semble être particulièrement sensible à être biaisée par le chercheur. Il est très difficile de décrire des processus, des conversations et des comportements sans être influencé par l'origine sociale, les valeurs et les préjugés. C'est pour cette raison que l'observation effectuée durant cette étude n'a pas été prise en compte pour l'analyse. Elle contenait trop d'observations biaisées et était trop influencée par l'origine sociale. Un exemple pour illustrer cela est la description des participants du groupe de rencontre à Zurich. L'apparence des trois hommes noirs présents a été décrite de façon plus détaillée que celle des personnes blanches (« Il a une petite barbe pointue, une grande bouche et porte un jeans et un chapeau en laine gris et rond » vs. « ...viennent deux femmes blanches d'âge moyen »). Par ailleurs, la couleur de la peau n'a pas été mentionnée chez toutes les personnes présentes, puisqu'elle a seulement été notée après que la première personne noire était entrée dans la salle du centre communautaire. Bien que la réalisation des entretiens et leurs transcriptions ont aussi contribuées à créer des réalités nouvelles, l'effet de l'influence du chercheur peut mieux être contrôlé qu'on faisant des observations. Si, en faisant les transcriptions, on remarque que les questions n'ont pas été posées ouvertement ou que certaines réponses ont été influencées par des remarques de la part du chercheur, il est possible de ne pas considérer ces données ou de refaire un entretien. Cela n'est pas possible pour les observations. En relisant le texte d'une observation, le chercheur

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

peut découvrir des passages biaisés ou des extraits de textes qui ne sont pas assez détaillés. Mais il n'est pas possible qu'il refasse l'observation, puisqu'il est peu probable qu'il retrouve les mêmes sujets avec la même constellation. Une observation mal faite ou mal décrite ne peut donc pas être répétée sans autre. En plus, même si le chercheur réalise que son origine sociale, sa langue et ses préférences influencent sa perception et donc ce qu'il observe, il ne peut pas s'accrocher à un fil conducteur applicable dans toutes ses observations pour une étude. Ou est-ce qu'il existe une « grille d'observation » ?

Bibliographie

- Becker, Howard S. (2002) : Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales. Paris : La Découverte. Chapitre 3 « Echantillons », p. 118 – 178.
- Binational (2009): URL: <http://www.ig-binational.ch/pages/home-f.html> (dernier retrait: 14.07.2009).
- Charmaz, Kathy (2001) : Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis. In : Gubrium, Jaber F. / Holstein, James A. (éds.) : Handbook of interview Research. Context and Methods. Thousand Oaks: Sge Publications, p. 675 – 694.
- Degenne, Alain/Forsé, Michel (1994) : Les réseaux sociaux : Une analyse structurale en sociologie. Paris : Arman Colin. Introduction et Chapitre I.
- Denzin, Norman K./Lincoln, Yvonna S. (2005): Introduction : The Discipline and Practice of Qualitative Research. In : Denzin, Norman K./Lincoln, Yvonna S.(eds) : The SAGE Handbook of Qualitative Research. 3^{ème} éd. London : SAGE, p. 1 - 32.
- Flick, Uwe (2006) : An Introduction to Qualitative Research. 3^{ème} édition. London : SAGE Publications, p. 55 - 94.
- Fontana, Andrea/Frey, James H. (2005): The Interview. From Neutral Stance to Political Involvement. In : Denzin, Norman K./Lincoln, Yvonna S. (éds.) : The Sage Handbook Qualitative Research. London. Sage Publications, p. 695 – 728.
- Granovetter, Mark S. (1973). "The Strength of Weak Ties." *American Journal of Sociology*, 78(6): 1360-1380.
- Oliver de Sardan, Jean-Pierre (2003) : Observation et description en socio-anthropologie. In : Blundo, Giorgio et Olivier de Sardan, Jean-Pierre (éds.) : Pratiques de la description. Paris : Enquêtes No. 3.
- Office fédérale de la statistique (2009) Evolution démographique – Indicateurs : Mariages. URL : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/05/01.html> (dernier retrait : 03.07.2009).

Annexes

Grille d'entretien pour la saisie du réseau social (générateur de noms) :

Comité directeur de l'association :

- Qui fait partie du comité directeur de l'association ? (prénom, profession, durée de l'engagement, nationalité, nationalité du partenaire)
- Comment cette personne est-elle devenue membre du comité directeur ?
- Est-ce que certains membres du comité directeur se connaissaient déjà avant de faire partie du comité directeur (qui, durée de la connaissance) ?
- Comment sont répartis les devoirs au sein du comité directeur (quels devoirs, avec qui doit-on collaborer, qui fait quoi) ?
- Est-ce que certains membres se rencontrent en dehors des obligations du comité directeur de l'association (amitié personnelle) ? combien de fois par année, comment (téléphone, rencontre, etc), de quoi parlent-ils ?

Membres :

- Combien de membres compte l'association actuellement ? combien de membres y a-t-il à Berne ?
- Qui sont les personnes faisant partie du groupe de rencontre de Berne ?
- Est-ce que certains de ces membres sont engagés dans la politique ? est-ce que certains de ces membres ont un emploi qui leur permet d'influencer la politique concernant les objectifs de l'association ?
- Comment sont les relations avec le comité directeur de l'association de ces personnes ?
- Comment sont les relations des membres entre eux ? se connaissent-ils personnellement ?

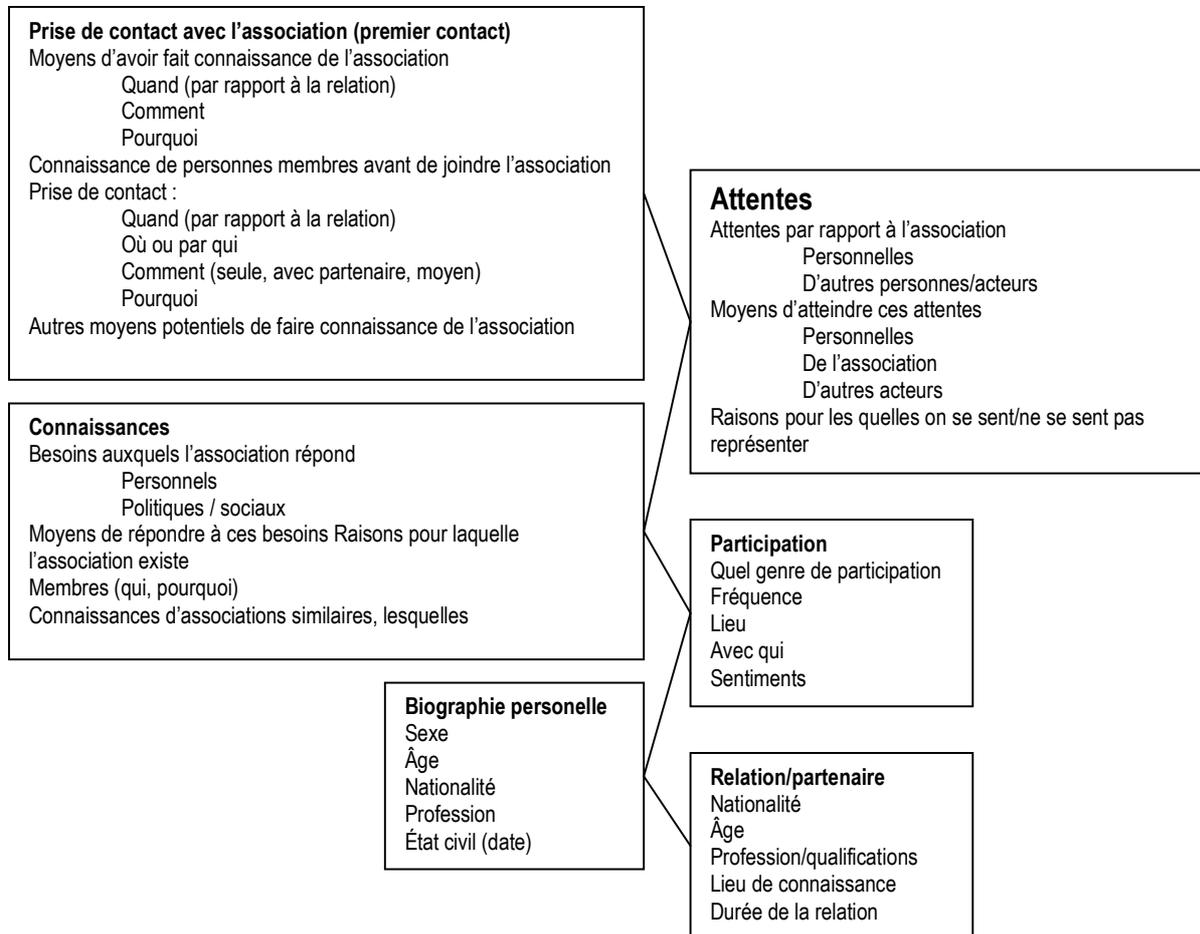
Institutions :

- Est-ce que l'association collabore avec d'autres institutions ? lesquelles ?
- Comment collabore-t-elle avec d'autres institutions (démarche, durée, fréquence, lieu) ?
- Est-ce que l'association collabore avec des personnes précises de certaines institutions ? qui ? à quelle fréquence ? depuis quand ? comment s'est installée la collaboration ?

Baromètre d'amitié :

- Pour chaque personne nommée, dis-moi s'il te plaît à quel point tu te sens proche de cette personne (10=très proche, 0=absolument pas proche)

Grille d'entretien:



Liste des codes :

Affiches, bilinguisme, brochures, bulletin, campagne de sensibilisation, changements, fréquents, charge temporelle, collaboration, concept de vie, conseils, contacts privés, contribution à la société méconnue, crédit d'intégration, deuxième phase, début de la relation, diminution de l'intérêt, discussions, dossier, durée de la relation, effet d'apprentissage, engagement, expériences, échange, échange comme stratégie, frabina, groupe de rencontre, high society, image de l'association, informations, internet, intérêt personnel, intérêts communs, lettre de lecteur, Lobbying, manque d'engagement, manque de langue commune, mélange culturel, mélange des devoirs, multilinguisme comme problème, niveau privé, nouvelles connaissances, noyau dur, points communs comme éléments de liaison, première phase de la relation, préparation du séjour, problèmes financiers, promouvoir la solidarité, représentation des intérêts, réseau social, réseau social institutionnel, saturation politique, sélection à thème spécifique, sélection sociale, soutien financier

« ... un concept de vie, que beaucoup d'autres partagent... »

Graphique de la « mission publique »

